

BULLETIN D'ADHESION « LE PATRO DE NOTRE-DAME »

NOM : Prénom :

Téléphone : Portable :

Adresse postale :

Adresse internet :

CONJOINT :

NOM : Prénom :

Membre actif : 15 euros Conjoint : 10 euros (total 25 euros par an)

Membre bienfaiteur : (ce que vous souhaitez) Les dons sont déductibles des impôts à concurrence de 66% du montant versé en plus de celui de la cotisation (exemple : pour un versement de 50 euros correspondant à 20 e de cotisation et 30 e de don = 20 euros de déduction fiscale)

- Etablir les chèques au nom de « Association le Patro de Notre-Dame ». Remettre votre adhésion chez Nicolas Fleurs, rue Sadi Carnot à Oloron ou par courrier « le Patro de Notre-Dame », 20 rue A. et Jean de Riquer, 64400 Oloron-Ste-Marie.

Si vous ne voulez pas l'envoyer par courrier, nous pouvons nous déplacer (appeler alors le 06 83 83 14 63). Les cotisations sont valables jusqu'en septembre 2018. Une carte de membre vous sera adressée.